EMPLOIS ESTIVAUX

Au coeur des lacs et des monts
Saint-Joseph-de-Coleraine

La municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine est à la recherche de candidats âgés de15 ans et plus pour un travail saisonnier estival.

La période d'inscriptions pour les emplois estivaux se déroule du 15 février au 12 mars 2021, jusqu'à 11 h 30.

Un emploi au sein de notre municipalité, ça t'intéresse? **Relève le défi!**

TRANSMETTRE SA CANDIDATURE

NOTE : **l'hôtel de ville est présentement fermé au public. Pour obtenir un formulaire, téléphonez au 418 423-4000 #225. Nous vous le déposerons dans la boîte à courrier, située à l'extérieur près de la porte d'entrée de l'avenue Saint-Patrick. Lorsque le formulaire sera rempli, passez le déposer dans la boîte à courrier à l'extérieur. Nous vérifions régulièrement le courrier laissé dans cette boîte. Merci de votre collaboration!**

Le formulaire d'emploi :

-est disponible sur Internet et aux secrétariats municipaux.

-doit être retourné au 88 avenue Saint-Patrick Saint-Joseph-de-Coleraine, QC G0N 1B0 **au plus tard le 12 mars 2021 avant 11 h 30**, par la poste, courriel ou télécopieur.

-doit contenir tous les renseignements demandés. Vous pouvez ajouter un CV ou des informations supplémentaires pour enrichir votre candidature.

Pour information: demandez Myriam au 418 423-4000 #225
Du lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 **Télécopieur : 418 423-4150**
loisirs@coleraine.qc.ca

AVIS

Il est important de noter que les étudiants seront choisis à partir d'un processus de sélection établi par la municipalité.

Note

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et ne comporte aucune forme de discrimination.

ACTIVITÉS ESTIVALES

Durée de l'emploi estival	7 semaines Vendredi 25 juin au vendredi 13 août 2021
SERVICE DE GARDE ET CAMP DE JOUR	
Heures d'ouverture	Service de garde : 7 h à 9 h et 16 h à 17 h 30 Camp de jour : 9 h à 16 h sans interruption
Repas du midi	Obligatoire de demeurer avec les enfants
Formations à suivre	Cours de RCR Fin de semaine en animation, habituellement à Saint-Georges en Beauce, du vendredi soir au dimanche après-midi, en mai.
Postes à combler de 1 à 2	Animateurs de camp de jour, selon le nombre d'enfants
Tâches	Planification, réalisation et animation des activités prévues Responsable du groupe d'enfants
Semaine de travail	+ ou - 40 heures, du lundi au vendredi
Salaire	13,50 $ + 4% = 14,04 $ l'heure

SURVEILLANCE AQUATIQUE	
Heures d'ouverture de la piscine extérieure	Bains libres, ouverts à toute la population Du lundi au vendredi, de 13 h à 16 h 30 et de 17 h 30 à 19 h
Formations obligatoires	Certifications aquatiques valides requises et jointes à la demande d'emploi **Note** : le Règlement sur la sécurité dans les bains publics (c.S-3,r.3) exige que le surveillant-sauveteur soit âgé d'au moins 17 ans et l'aide-surveillant-sauveteur d'au moins 15 ans
Postes à combler = 1	1 surveillant-sauveteur **ou** 1 aide-surveillant-sauveteur
Tâches	Surveillance adéquate et sécuritaire lors des bains libres Analyse de l'eau de la piscine et rédaction des rapports Entretien général de la piscine
Semaine de travail	+ /- 30 heures * 15 heures garanties en effectuant des travaux divers, si impossibilité de baignade
Salaire	À déterminer avec le directeur général selon l'expérience

JOURNALIER – ENTRETIEN DES PELOUSES	
Période de travail	Milieu du mois de mai à octobre
Heures de travail	Selon l'horaire fourni par l'employeur : -en période scolaire, le travail s'effectue en soirée, le week-end ou en journée, advenant un congé scolaire; -en période estivale, en journée selon l'horaire établi par l'employeur.
Postes	+ ou – 2 journaliers
Tâches	Travail majoritairement en équipe de 2 Entretien des pelouses des terrains municipaux Travaux divers
Semaines de travail	22 semaines – horaire variable entre 5 et 36 heures, selon la période pour environ 338 heures au total
Salaire	13,50 $ l'heure + 4% = 14,04 $

SURVEILLANCE LORS DES SÉANCES LIBRES DE PATINAGE **Centre sportif Odilon Grenier**	
Période de travail	Septembre à début avril Selon la cédule des séances libres de patinage du Centre sportif
Heures de travail	Présentement : dimanche de 11 h à 12 h Lors des congés scolaires sur semaine, de 13 h 30 à 14 h 30
Poste	1 surveillant sur patins
Tâches	Surveiller et assurer la sécurité des patineurs Patiner avec les gens, les faire changer de côté, voir à la musique
Salaire	13,50 $ l'heure + 4% = 14,04 $

Venez travailler avec nous!